



PRÊT DE MATÉRIEL DU CLUB PHOTO BLAINVILLE

RÈGLEMENTS

DURÉE DU PRÊT

Chaque pièce d'équipement est prêtée pour une période maximale de DEUX (2) semaines. Le responsable du matériel du club peut cependant, lorsque les circonstances le justifient, prolonger ou raccourcir cette période.

DATE DE RETOUR - RESPONSABILITÉ

Le membre a la responsabilité de vérifier la date de retour de tout équipement qu'il a emprunté et il ne peut en aucune circonstance invoquer son ignorance d'une telle date de retour dans le but d'éviter les conséquences, monétaires ou autres, prévues au présent règlement.

PROLONGATION DE PRÊT

Lorsqu'un membre en fait la demande avant l'expiration de la période de prêt d'un équipement, une prolongation de la durée du prêt peut être accordée, sauf dans le cas où une réservation de l'équipement a déjà été effectuée par un autre membre.

NOMBRE MAXIMUM DE PROLONGATION

Un maximum de DEUX (2) prolongations consécutives de prêt est autorisé, sous réserve de toute limitation pouvant être imposée par le responsable du matériel du club lorsque les circonstances le justifient.

PERTE OU VOL

- Le membre demeure responsable de tout emprunt effectué tant et aussi longtemps qu'il en a la possession.
- Le membre doit aviser sans délai le responsable du matériel du club de la perte ou du vol de l'équipement qu'il détenait à titre d'emprunteur.
- Il doit acquitter les frais relatifs à tout équipement emprunté en son nom, lesquels sont déterminés et exigibles en vertu du présent règlement.

RETARD

Des frais de retard doivent être acquittés par le membre pour chaque équipement dont la durée du prêt est expirée. Ces frais de retard sont de UN DOLLAR (1,00 \$) par jour, par équipement, jusqu'à un maximum de VINGT DOLLARS (20,00 \$) par équipement et ils sont exigibles dès la première journée de retard.



PRÊT DE MATÉRIEL DU CLUB PHOTO BLAINVILLE

NOM :		PRÉNOM :	
ADRESSE :			
VILLE :		CODE POSTAL :	
TÉLÉPHONE :		CELLULAIRE :	
COURRIEL :			
EMPRUNT :		RETOUR :	
		<input type="checkbox"/> DÉPÔT* (20,00 \$)	

Je désire emprunter le matériel suivant :

- | | |
|----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Calibre d'écran Spyder 5 Pro Datacolor | <input type="checkbox"/> Support d'arrière-plan |
| <input type="checkbox"/> Cible pour ajustement d'autofocus LensAlign | <input type="checkbox"/> Toile de fond 5pi x 7pi (noire) |
| <input type="checkbox"/> Ensemble de coupe passe-partout Logan | <input type="checkbox"/> Toile de fond 5pi x 7pi (verte - chromakey) |
| <input type="checkbox"/> Deux (2) Godox Litemons bicolores LED6Bi | <input type="checkbox"/> Toile de fond 5pi x 7pi (grise - abstraite) |
| <input type="checkbox"/> Réflecteur 5-en-1 de 80cm (31po) | <input type="checkbox"/> Boîte lumineuse à DEL (24po x 24po x 24po) |
| <input type="checkbox"/> Réflecteur 5-en-1 de 110cm (43po) | <input type="checkbox"/> Mini trépied de table MT-01 Godox |
| <input type="checkbox"/> Rail macro NM-180 NISI | |
| <input type="checkbox"/> Bonnette macro DCR-250 Raynox | |

J'ai lu et compris les règlements relatifs au prêt de matériel appartenant au Club Photo Blainville et je m'engage à les respecter.

Signature du membre

Date

Signature du responsable du Club Photo Blainville

Date

* Le dépôt est remboursable lors du retour du matériel, dans le même état qu'au moment de l'emprunt et en respectant la date de retour.

Initiales du membre (retour de l'équipement et remboursement du dépôt) : _____